

D'après le schéma des formations fédérales, la formation d'Entraîneur 1 doit faire au moins 40h, en Ile de France elle en fera 50h réparties comme suit :

- **L'accueil, la sécurité et le matériel :** ≈ 10h

Reprise des blocs 1 et 2 de l'AE, les détenteurs d'une attestation de formation AE sont dispensés de ces 10h.

- **La gestion de groupe :** ≈ 2h de théorie
  - Être capable de transmettre une consigne à un groupe
  - Être capable de proposer des situations en adéquation avec les qualités de l'archer
  - Être capable d'entretenir la motivation des archers

- **Le cycle d'apprentissage :** ≈ 6h
  - Être capable de mettre en place une progression pédagogique
    - Objectif = 1<sup>ère</sup> compétition
    - 3 étapes : acquérir, maîtriser, automatiser
  - Être capable de conduire une séance sportive
    - Échauffement/étirements
    - Structure d'une séance
  - Être capable d'évaluer : (cf badges d'apprentissage blanc et noir)
    - Observer, mesurer, analyser
    - Proposer une remédiation

- **L'enseignement des fondamentaux :** ≈ 24h
  - Les maîtriser
  - Les décrire
  - Les justifier
  - Utiliser les outils pédagogiques

12h de théorie appliquée + 12h de pratique péda pour la gestion de groupe également.

- **La 1<sup>ère</sup> expérience compétitive :** ≈ 2h
  - Présenter la compétition
  - Préparer à la compétition
  - Accompagner pendant la compétition

- **Accompagnement personnalisé :** ≈ 6h
  - Suivi rapport d'activité
  - Préparation examen :
    - Péda flash
    - Oral sur dossier